



DOSSIER DE PRESSE

PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

Jeudi 25 juin 2015

Centre de Formation d'Apprentis (CFA) d'ANNONAY



CONTACTS PRESSE :

Cabinet du préfet – Service Départemental de la Communication Interministérielle

☎ : 04 75 66 50 16 ou 50 09

☎ : 04 75 66 50 93

✉ : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Site Web : www.ardeche.gouv.fr



SOMMAIRE

- Le contexte national
- Réussir la rentrée 2015 en matière d'apprentissage
- Etat des lieux de l'apprentissage en Ardèche
- Le CFA d'Annonay



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le jeudi 25 juin 2015

LE PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

Le contexte national :

Le Gouvernement a fait de la Jeunesse une de ses priorités et de la lutte contre le chômage des jeunes un des axes de ses politiques de l'emploi. Avec près de 70% des apprentis qui trouvent un emploi durable à la fin de leur formation, l'apprentissage est un des chemins les plus sûrs pour trouver un emploi.

L'apprentissage permet aux entreprises de transmettre des savoirs de manière efficace et aux jeunes de se qualifier autrement que par les voies de la formation initiale académique. C'est un levier puissant de compétitivité et d'insertion professionnelle. Or il est encore insuffisamment développé en France, notamment au regard de pays tels que l'Allemagne, où il est pleinement intégré dans les pratiques des jeunes et des employeurs.

Aujourd'hui, l'évolution de l'apprentissage est préoccupante : seuls 426 000 jeunes sont en formation par l'apprentissage. Ce nombre est en recul de 8% par rapport à 2013. Force est de constater que malgré les bons résultats en termes d'insertion professionnelle, le dispositif pâtit d'un déficit d'image.

Pour changer l'image de l'apprentissage, le ministère du Travail a lancé une importante campagne de communication afin de valoriser la parole des employeurs et les réussites professionnelles. La campagne insiste également sur les mesures prises pour renforcer l'attractivité de l'apprentissage pour les employeurs et améliorer le statut de l'apprenti.

Le gouvernement mise également sur la **Fipa, la fondation Innovations pour les apprentissages** (créée en avril 2015), pour soutenir son projet.

Cette instance a pour mission de :

- Comprendre les besoins des entreprises, identifier les points de difficultés qui peuvent exister, et développer des pratiques innovantes pour y répondre
- Faire émerger de nouvelles formes d'alternance en direction de tous les publics (jeunes, seniors et demandeurs d'emplois)
- Moderniser l'image de l'alternance.

L'objectif volontariste de 500 000 apprentis en 2017, fixé par le président de la République, nécessite la mobilisation collective en faveur de cette voie de formation qui a démontré son efficacité.

Réussir la rentrée 2015 en matière d'apprentissage :

Le 12 mai dernier, le Premier ministre a souhaité réunir et mobiliser l'ensemble du Gouvernement, les Présidents de Région et les partenaires sociaux pour coordonner leurs actions en matière d'apprentissage et préparer ensemble la rentrée 2015.

Un plan d'action en faveur de l'apprentissage a été élaboré à cette occasion. Il se traduit par des mesures concrètes :

1. Garantir des aides lisibles et stables pour inciter les entreprises à recruter des apprentis : mise en place d'une aide «TPE jeunes apprentis» qui permet la gratuité du contrat d'apprentissage la 1ère année pour les entreprises de moins de 10 salariés qui recrutent un jeune de moins de 18 ans. Les autres règles demeurent inchangées;
2. Simplifier les démarches pour les entreprises : mise en place dès la rentrée 2015 d'une bourse de l'apprentissage sur le portail de l'alternance. D'autres outils seront déployés ensuite (simulateur de coût...);
3. Accompagner les jeunes en amont de leur entrée en apprentissage et lors des premiers mois pour prévenir les ruptures du contrat : en complément des dispositifs régionaux déployés, mise en œuvre dès la rentrée 2015 du dispositif «réussite apprentissage» annoncé lors du Comité interministériel «égalité citoyenneté» du 6 mars 2015 pour accompagner 10 000 jeunes;
4. Communiquer dès le mois de mai aux CFA et aux Régions les ressources dont elles vont bénéficier;
5. Organiser une campagne de prospection des employeurs susceptibles de recruter des apprentis pour la rentrée 2015 : mobilisation notamment de la fondation «innovations pour les apprentissages» et de Pôle emploi (en particulier les 4000 conseillers dédiés exclusivement à la «Relation entreprise» en poste dès juin) et organisation territoriale d'une campagne de prospection commune État / Régions;
6. Recruter au moins 4000 apprentis à la rentrée 2015 dans les ministères et établissements publics de l'État;
7. Lancer une campagne de promotion de l'apprentissage en s'appuyant sur un réseau d'ambassadeurs régionaux de l'apprentissage (animé au niveau national par le Gouvernement et par **M. Gérard Mestrallet, ambassadeur de l'apprentissage**) et sur une campagne de communication nationale autour notamment de l'aide «TPE jeunes apprentis».

Etat des lieux de l'apprentissage en Ardèche (au 31 décembre 2014) :

13 Centres de Formation d'Apprentis en Rhône-Alpes proposent 22 sites de formation sur le département, ce qui représente un volume de 1 812 places conventionnées. Parmi, ceux-ci 3 CFA ont leur siège dans le département : CFA SEPR Ardèche Nord à Annonay, CFA Employé de la pharmacie à Guilherand-Granges, CFA CCI de l'Ardèche à Lanas.

L'effectif des apprentis présents dans les CFA ardéchois s'élève à 1 084 soit 2,7% de la population totale d'apprentis (40 478) en Rhône-Alpes.

Ce nombre d'apprentis a baissé de 6,6 % par rapport à 2013 (au niveau régional une baisse de 4,1% par rapport à 2013 est constatée).

Population apprentis par Département de Rhône-Alpes au 31/12/2014

DÉPARTEMENT DU SITE DE FORMATION	EFFECTIF APPRENTIS 31/12				PART DES EFFECTIFS APPRENTIS (%)			
	2014	2013	2012	2011	2014	2013	2012	2011
01- AIN	3438	3736	3724	3674	8,5%	8,9%	8,6%	8,6%
07- ARDÈCHE	1084	1161	1150	1130	2,7%	2,8%	2,7%	2,6%
26- DRÔME	2866	3026	3094	3021	7,1%	7,2%	7,2%	7,1%
38- ISÈRE	8019	8329	8726	8668	19,8%	19,7%	20,2%	20,3%
42- LOIRE	5739	5913	6078	5960	14,2%	14,0%	14,1%	13,9%
69- RHÔNE	12418	12760	13085	12934	30,7%	30,2%	30,3%	30,2%
73- SAVOIE	2446	2589	2654	2689	6,0%	6,1%	6,1%	6,3%
74- HAUTE-SAVOIE	4468	4689	4716	4727	11,0%	11,1%	10,9%	11,0%
TOTAL	40478	42203	43227	42803	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans l'Ardèche suivent une formation par apprentissage.

L'Ardèche se caractérise par une forte présence des formations de l'enseignement secondaire, tous niveaux confondus, qui accueillent 83,7% des apprentis. La part de l'enseignement secondaire au niveau régional est de 67 %.

Le taux de rupture net de contrats d'apprentissage s'élève à 15,5% (14% au niveau régional) : sont considérés comme sortants les jeunes n'ayant pas signé un nouveau contrat en apprentissage pendant l'année de la rupture ou l'année suivante.

Insertion des apprentis sortis de formation en 2012 et interrogés en 2014 :

Parmi les **43 227** apprentis inscrits en Rhône-Alpes en 2012/2013, **22 103** apprentis suivaient une formation en année terminale. Ils ont été interrogés au 1^{er} février 2014. **13 859** ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse global de **69%**. Les apprentis en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas interrogés dans le cadre de cette enquête.

Le taux d'insertion professionnelle est en légère baisse par rapport à 2013 avec **un taux d'emploi de 68%**, dont 6% en contrat de professionnalisation.

Parmi ces jeunes en emploi, 53% étaient en emploi durable (50% en CDI ; 3% autres), 37% en CDD, 10% en contrat aidé.

L'obtention du diplôme est un atout majeur pour s'insérer : 72% des sortants diplômés ont un emploi, ils ne sont que 52% parmi les non diplômés.

54% des apprentis de niveau CAP-BEP sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation. Ce taux est supérieur ou égal à 71% aux niveaux plus élevés.

Le taux d'insertion est assez stable entre 2010 et 2014 à chaque niveau excepté pour les apprentis de niveau Baccalauréat Professionnel – Brevet Professionnel - Brevet Technique qui accuse une légère baisse (71% en 2014 contre 77% en 2010).

Le Centre de Formation d'Apprentis Ardèche Nord de la SEPR :

La SEPR (formation professionnelle) est un acteur de la formation depuis les années 1930 à Annonay. Les bâtiments du CFA quant à eux existent depuis les années 70.

Le CFA Ardèche Nord de la SEPR, situé à Annonay, au carrefour de plusieurs départements et à proximité de la vallée du Rhône, accueille et forme **plus de 400 apprentis et stagiaires dans différents métiers en alternance ou en formation continue** : hôtellerie restauration, métiers de bouche (60 % des effectifs), service de restauration collective, automobile, coiffure et vente. Il s'agit d'une structure à taille humaine qui permet des relations privilégiées entre les apprentis et l'équipe pédagogique.

Les formations dispensées sont les suivantes :

Hôtellerie restauration :

- CAP cuisine (niveau V)
- CAP restaurant (niveau V)
- Mention Complémentaire cuisinier en desserts de restaurant (niveau V)
- BP cuisine (niveau IV)

Métiers de bouche :

- CAP Boulanger
- Mention Complémentaire Pâtisserie Boulangère
- CAP Pâtissier en 2 ans ou en 1 an
- Mention Complémentaire Pâtisserie glacerie Chocolaterie Confiseries spécialisées
- CAP Charcutier Traiteur
- Mention Complémentaire Employé Traiteur
- CAP et BP Boucher

Métiers de la Restauration

- CAP Restaurant
- CAP Cuisine
- Mention Complémentaire Cuisinier en desserts de restaurant
- BP Cuisinier

Commerces et services

- CAP Employé de vente Spécialisé option produits alimentaires
- CAP Employé de vente Spécialisé option produits d'équipement courant
- BAC PRO Commerce

Beauté et Bien-être

- CAP Coiffure
- BP Coiffure

Automobile

- CAP réparation des Carrosseries
- CAP Peinture en carrosserie (CAP Connexe) en 1 an

- CQP Carrossier Peintre en contrat de professionnalisation
- CAP Maintenance de Véhicules automobiles option Véhicules particuliers

DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance)

Quelques chiffres :

- 36 salariés
- 397 apprenants au 31 décembre 2014
- 79% de réussite aux examens

Budget annuel : 2.150.000 €

Dans le cadre de ses projets d'avenir, le CFA Ardèche Nord a obtenu début 2015 une subvention de 1,8 millions d'euros sur le Programme d'Investissement d'Avenir, pour la construction d'un hébergement pour les alternants. Le projet représente 3,7 millions d'euros, financé à hauteur de 350 000 euros par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Un CFA très actif en matière de Mobilité Internationale avec l'Italie, l'Allemagne notamment. Ces pays organisent des voyages d'études afin d'échanger leurs apprentis. Les journées « Gourmandises d'Ardèche » permettent ainsi à des apprentis allemands de suivre des stages au sein d'entreprises ardéchoises. Un groupe d'apprentis français en CAP Cuisine et Restauration ont visité Nottingham en Angleterre pour découvrir les techniques culinaires au sein des entreprises anglaises.

Les faits marquants 2014/2015 :

- Une classe de BP cuisine a organisé un repas pour récolter des fonds et financer leur projet de voyage à Paris. Les apprentis, après avoir visité le Marché de Rungis, ont découvert le grand Restaurant Parisien de Thierry Marx « Le Mandala », visité l'Hôtel Trianon Palace et rencontré un CFA de la région Parisienne.
- La SEPR a participé à l'accueil du Ministre de l'Intérieur en proposant à la Mairie d'Annonay un buffet réalisé par les apprenants et les professeurs.
- Réalisation d'un véhicule pédagogique d'aide et d'apprentissage à la désincarcération pour le SDIS 07

Partenariats 2014/2015 :

La SEPR a proposé, en partenariat avec la Chambre de Commerce d'Annonay, une formation sur le thème de la Cuisine Ardéchoise « Accords Mets Vins » pour 5 Chefs des bistrot régionaux.

Plusieurs formations « A la Découverte des vins les moins connus de Rhône-Alpes » ont été organisées en partenariat avec FAFIH, organisme collecteur de l'hôtellerie et de la Restauration.